



**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 25 au 31 octobre 2019**

Tunisie :

- *Le 30 octobre 2019, la Commission européenne a approuvé le versement d'un prêt à la Tunisie d'un montant de 150 M EUR, dans le cadre de l'assistance macro-financière de l'Union européenne (UE) au pays.*
- *Le déficit budgétaire de la Tunisie sur les 9 premiers mois de l'année 2019 a diminué de -2,2% en glissement annuel à 3,08 Mds TND.*
- *Le 28 octobre 2019, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a annoncé le maintien de son taux directeur à 7,75% et une baisse du déficit courant à 6,4% du PIB sur les 9 premiers mois de l'année 2019.*
- *Les flux d'IDE vers la Tunisie sur les 9 premiers mois de l'année 2019 ont progressé de +9,4% en glissement annuel à 1,9 Md TND.*
- *La ministre tunisienne de la santé publique a participé à une réunion avec des entreprises françaises organisée par la Direction Générale du Trésor (DG Trésor) le 30 octobre 2019 au ministère de l'économie et des finances à Paris.*
- *La Direction Générale du Trésor français a annoncé le 30 octobre 2019 la sélection de 2 lauréats en Tunisie dans le cadre de l'appel à projets "Solutions innovantes pour la ville durable en Afrique" qui bénéficieront d'un financement du Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP).*

Libye :

- *La compagnie pétrolière nationale (National Oil Corporation) a annoncé une baisse de ses revenus tirés du pétrole et du gaz naturel en septembre 2019 de -11% par rapport au mois précédent, à 1,8 Mds USD.*
- *4,5 Mds LYD de billets de banque imprimés en Russie ont été exportés vers la Banque centrale de l'Est libyen entre février et juin 2019.*

TUNISIE

- *Le 30 octobre 2019, la Commission européenne a approuvé le versement d'un prêt à la Tunisie d'un montant de 150 M EUR, dans le cadre de l'assistance macro-financière de l'Union européenne (UE) au pays.*

La Commission européenne (CE) a accordé le 30 octobre 2019 un prêt à la Tunisie d'un montant de 150 M EUR. Il s'agit de la 3^{ème} et dernière tranche de la seconde assistance macro-financière (AMF) de l'UE au pays. Pour rappel, la 1^{ère} AMF a été adoptée par le Parlement européen en 2014 pour un montant de 300 M EUR, entièrement décaissé à l'été 2017. Une seconde AMF, d'un montant total de 500 M EUR, a été signée en avril 2017. Elle comprenait 3 tranches. La 1^{ère} tranche, d'un montant de 200 M EUR, a été versée début octobre 2017. Le décaissement de la 2^{ème} tranche, d'un montant de 150 M EUR, a été validé le 24 juin 2019. Ces versements sont conditionnés à la mise en œuvre effective par les autorités tunisiennes de mesures décrites dans un protocole d'accord, visant à soutenir la transition économique du pays. [Dans son communiqué de presse](#), la CE a indiqué que « l'UE continuera de soutenir les efforts que déploie la Tunisie pour relever les défis qui demeurent en matière de réforme économique, financière et institutionnelle en vue de favoriser la croissance et la transition socio-économique ».

- *Le déficit budgétaire de la Tunisie sur les 9 premiers mois de l'année 2019 a diminué de -2,2% en glissement annuel à 3,08 Mds TND.*

Le ministère des finances de la Tunisie a publié les [résultats provisoires de l'Exécution du budget de l'Etat à la fin septembre 2019](#). Le déficit budgétaire sur les 9 premiers mois de l'année a baissé de -2,2% en glissement annuel (g.a.), à -3,08 Mds TND, contre -3,15 Mds TND fin septembre 2018. Jusqu'alors, le déficit budgétaire cumulé depuis le début de l'année était chaque mois en progression sur un an. Ce retournement s'explique par la forte progression des recettes propres de l'Etat (+19,1% en g.a. à 23,8 Mds TND de janvier à septembre 2019). Cette hausse concerne à la fois les recettes fiscales (+18,5% en g.a. à 21,4 Mds TND - notamment les impôts directs : +36,1% pour l'impôt sur le revenu et +37,4% pour l'impôt sur les sociétés) et les recettes non fiscales (+24,9% en g.a. à 2,45 Mds TND). Ces évolutions compensent l'augmentation des dépenses de gestion (+25,2% en g.a. à 18,7 Mds TND de janvier à septembre 2019), dont celles de la masse salariale dans la fonction publique (+13,4% en g.a. à 12,6 Mds TND sur la période) et des interventions publiques – subventions étatiques, etc. - (+66,9% en g.a. sur la période, à 5,2 Mds TND). Pour rappel, les autorités tunisiennes ont indiqué dans le Projet de Loi de Finances complémentaire 2019 (PLFC 2019) que le déficit budgétaire devrait finalement être limité à -3,5% du PIB (soit 4,07 Mds TND), alors qu'il était estimé à -3,9% du PIB dans la Loi de Finances 2019 initiale (LF 2019). A noter enfin que 8 arrêtés du ministre des finances du 12 septembre 2019 portant approbation de 8 normes des comptes publics (Etat et collectivités locales), viennent d'être publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT). Ces normes visent à renforcer la transparence et la lisibilité des comptes publics.

- *Le 28 octobre 2019, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a annoncé le maintien de son taux directeur à 7,75% et une baisse du déficit courant à 6,4% du PIB sur les 9 premiers mois de l'année 2019.*

Le Conseil d'administration (CA) de la BCT s'est réuni le 28 octobre 2019. [Dans son communiqué officiel](#), il a annoncé le maintien du taux directeur à 7,75%. Il convient de rappeler que le taux du marché monétaire (TMM - soit le taux auquel les banques commerciales se financent entre elles) a baissé à 7,78% le 28 octobre 2019, soit son taux le plus faible depuis la dernière hausse du taux directeur fin février 2019. Cela s'expliquerait par la réduction des tensions sur la liquidité bancaire. En effet, le volume global de refinancement des banques auprès de la BCT a chuté à 11,85 Mds TND le 28

octobre 2019, contre 16,75 Mds TND en mars 2019. Le TMM est remonté à 7,82% au 1^{er} novembre 2019. Par ailleurs, selon la BCT, le déficit courant sur les 9 premiers mois de l'année serait limité à -6,4% du PIB contre -8% du PIB un an plus tôt. Cela s'expliquerait par la décélération de la croissance du déficit commercial, en lien avec la progression des recettes touristiques et des transferts courants des tunisiens résidant à l'étranger. En revanche, le PIB réel ne devrait progresser que de +1,4% en 2019, en raison des difficultés observées dans les secteurs de l'exportation et des activités extractives. Le CA a également mentionné que la BCT travaille actuellement sur de nouvelles mesures visant à améliorer la surveillance et le respect des normes de gouvernance. Enfin, le gouverneur de la BCT, M. Marouane El Abassi, a annoncé le 25 octobre 2019 que les achats de devises des bureaux de change indépendants (qui sont autorisés depuis mars à exercer l'activité de change manuel) ont atteint 200 M TND de janvier à fin septembre 2019. Ces transactions concernent notamment les tunisiens résidant à l'étranger, ainsi que les touristes algériens et libyens. Cela s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à développer les flux financiers du secteur informel vers le secteur formel. Le gouverneur de la BCT a aussi insisté sur la nécessité de faire examiner à l'Assemblée des représentants du peuple le projet de loi sur l'amnistie de change en priorité.

- *Les flux d'IDE vers la Tunisie sur les 9 premiers mois de l'année 2019 ont progressé de +9,4% en glissement annuel à 1,9 Md TND.*

[Selon l'agence Foreign Investment Promotion Agency \(FIPA\)](#), les flux d'IDE vers la Tunisie de janvier à fin septembre 2019 ont augmenté de +9,4% en g.a. à 1,9 Md TND. Cela s'explique principalement par la progression des flux d'IDE dans le secteur de l'industrie (+36,9% à 0,97 Md TND de janvier à fin septembre 2019). La hausse est comparable dans le secteur agricole (flux d'IDE en augmentation de +29,8% en g.a.) mais les montants sont beaucoup plus faibles (0,015 Md TND sur les 9 premiers mois de l'année 2019). *A contrario*, les flux d'IDE dans le secteur des services sont en forte baisse (-44,3% à 0,13 Md TND). Enfin, les flux sont relativement stables dans le secteur de l'énergie (-0,2% à 0,79 Md TND). A noter que les flux d'investissements de portefeuille ont fortement progressé (+82,7% sur la période) mais leurs montants demeurent marginaux (0,15 Md TND sur les 9 premiers mois de l'année).

- *La ministre tunisienne de la santé publique a participé à une réunion avec des entreprises françaises organisée par la Direction Générale du Trésor (DG Trésor) le 30 octobre 2019 au ministère de l'économie et des finances à Paris.*

En marge du Forum Economique « *Ambition Africa* », la ministre tunisienne de la santé publique, Mme Ben Cheikh, s'est entretenue le 30 octobre 2019 au ministère français de l'économie et des finances avec des représentants des entreprises françaises, dans le cadre d'une table ronde organisée par la Direction générale du Trésor français, avec l'appui de Business France. Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'Agence française développement et de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Elle a donné lieu à des échanges constructifs avec sept entreprises françaises issues des secteurs de la pharmacie, de l'ingénierie, des équipements hospitaliers et du transport ambulancier, autour de projets en cours ou à venir dans la télémédecine, la mise à niveau des systèmes de stérilisation, les unités médicales mobiles et le secteur pharmaceutique.

- *La Direction Générale du Trésor français a annoncé le 30 octobre 2019 la sélection de 2 lauréats en Tunisie dans le cadre de l'appel à projets "Solutions innovantes pour la ville durable en Afrique" qui bénéficieront d'un financement du Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP).*

La DG Trésor a annoncé le 30 octobre 2019 la sélection de 21 projets (sur 226 candidatures, provenant de 12 pays africains) dans le cadre de l'appel à projets "Solutions innovantes pour la ville durable en Afrique", qui bénéficieront d'un FASEP de l'ordre de 500 000 EUR. Parmi ces projets sélectionnés figurent deux lauréats qui mèneront leur projet en Tunisie dans le secteur de l'énergie. Le premier projet, mené par Wittti, vise à réduire la consommation d'électricité de l'éclairage public dans la municipalité de Ras Jebel (gouvernorat de Bizerte). Le second projet, mené par Quadran International, a pour objectif de mettre en place un projet pilote relatif à une ferme solaire flottante en Tunisie.

LIBYE

- *La compagnie pétrolière nationale (National Oil Corporation) a annoncé une baisse de ses revenus tirés du pétrole et du gaz naturel en septembre 2019 de -11% par rapport au mois précédent, à 1,8 Mds USD.*

La National Oil Corporation (NOC) a annoncé le 25 octobre 2019 que ses revenus pétroliers et gaziers avaient chuté en septembre 2019 de -11% en glissement mensuel à 1,8 Md USD. La NOC justifie cette évolution par la forte volatilité des marchés pétroliers. Les revenus ont néanmoins progressé de +9% sur un an. Le Président de la NOC, M. Mustafa Sanalla, a rappelé que la stratégie de la NOC vise à accroître la capacité de production et de stockage (cf. l'inauguration récente d'un nouveau réservoir au port de Ras Lanuf) pour favoriser la stabilité du marché pétrolier.

- *4,5 Mds LYD de billets de banque imprimés en Russie ont été exportés vers la Banque centrale de l'Est libyen entre février et juin 2019.*

Selon l'agence Reuters, les douanes russes ont confirmé que 4,5 Mds LYD de billets de banque imprimés en Russie ont été exportés vers la Banque centrale de l'Est libyen entre février et juin 2019. Cela fait suite à un envoi de 201,7 tonnes de billets de banque de la Russie vers la Libye en 2018. Cela permet au gouvernement de l'Est de se financer par création monétaire.